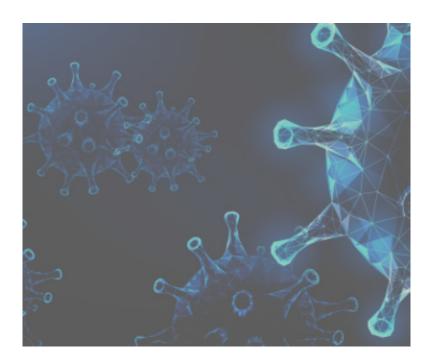


FAQ DESTINÉES AUX INTERMÉDIAIRES ET AUX PRÊTEURS - COVID-19

DANS CETTE NEWSLETTER

- 1. FAQ destinées aux intermédiaires et aux prêteurs COVID-19
- 2. Que devez-vous encore savoir?



NEWSLETTER DE LA FSMA 2

FAQ DESTINÉES AUX INTERMÉDIAIRES ET AUX PRÊTEURS - COVID-19

La FSMA a publié sur son site web une série de <u>FAQ</u> dont le but est de fournir aux intermédiaires et aux prêteurs soumis à son contrôle la *guidance* nécessaire pour leur permettre, en ces temps difficiles dus à la crise du COVID-19, de continuer à fonctionner correctement et dans l'intérêt des consommateurs. Ces FAQ apportent une réponse aux questions concrètes qui ont été posées à la FSMA par des intermédiaires et des prêteurs.

L'avantage des FAQ est qu'elles sont de nature évolutive et qu'elles permettent de compléter et d'actualiser les informations fournies en fonction de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 et des mesures prises dans ce contexte.

Ces FAQ s'adressent aux entités suivantes :

- les intermédiaires d'assurance, de réassurance et d'assurance à titre accessoire ;
- les intermédiaires en services bancaires et en services d'investissement ;
- les intermédiaires et prêteurs en crédit hypothécaire ;
- les intermédiaires et prêteurs en crédit à la consommation.

Cliquez ici pour consulter les FAQ.

QUE DEVEZ-VOUS ENCORE SAVOIR?

La FSMA a mis en place un call center auquel les consommateurs et les entreprises touchés financièrement par la crise du coronavirus peuvent s'adresser pour poser leurs questions.

Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet en cliquant ici.



NEWSLETTER DE LA FSMA 3